PAX ROMANA

MIIC ICMICA

Mouvement International des Intellectuels Catholiques
International Catholic Movement for Intellectual and Cultural Affairs
Movimiento Internacional de Intelectuales Católicos

TL1488-2

Secrétariat général
General secretariat
Secretariado general

37-39, rue de Vermont
B.P. 85
CH-1211 Genève 20-CIC
✆ 022 / 33 67 40

Siège social
Official seat
Sede social

1, route du Jura
B.P. 1062
CH-1701 Fribourg (Suisse)
✆ 037 / 26 26 49

Compte bancaire
Bank account
Cuenta bancaria

Banque de l'Etat
de Fribourg (Suisse)
No 01.10.055279-04

Compte de chèques
postaux
Fribourg 17-1036

39ème session de la
SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES
ET DE LA PROTECTION DES MINORITÉS
Point 6 de l'ordre du jour

Intervention orale de PAX ROMANA sur la question du

TIMOR ORIENTAL

Monsieur le Président

Permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter au nom de PAX ROMANA pour votre élection à la présidence de cette Sous-Commission, dont le rôle peut être de plus en plus important dans la défense des droits de l'homme.

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs

Notre organisation est toujours concerné par la situation au Timor Oriental. Des témoignages, des rapports, des lettres nous parviennent toujours, en signalant la continuation des arrestations arbitraires, des personnes disparues, de la pratique de la torture. Amnesty International, entre autres, vient de le rappeler devant la Commission de Décolonisation, à New York, la semaine passée.

J'espère que vous aurez une conscience claire de la gravité de la situation: depuis décembre 1975, date à laquelle l'armée indonésienne a envahi illégalement le territoire, plus d'un tiers de la population est mort, soit près de 200.000 personnes. Je ne prendrai que trois exemples qui illustrent bien ce drame.

1 - M. Moisés do Amaral, dirigeant de l'UDT (União Democrática Timorense), l'une des forces politiques timoraises, a fait remarquer que sa famille, composée de 35 membres en 1975, était réduite à 9 personnes en 1979. Il a ainsi perdu, en 4 ans, ses parents, 7 frères et soeurs, 4 beaux-frères et belles-soeurs, 15 cousins et cousines. Son clan avait plus de 600 personnes, il est aujourd'hui réduit à moins de 100 survivants. Sa tribu avait près de 25.000 membres, elle n'a maintenant que quelques centaines.

2 - D'après un rapport daté du 13 avril 1987, on apprend que "Klarerek Mutin est situé au sud de la route Vikeke/Luka, à une centaine de mètres de la rive droite de la rivière Wé-Tuku et à 800 à 1000 m de la plage. Sa population a été réduite jusqu'à un tiers puisque avant les soulèvements d'août 1983, elle totalisait

sept villages qui réprésentaient 1593 membres, maintenant il en reste seulement 570, parmi lesquels une grande partie constituée par des femmes; des deux autres tiers, une partie a été massacrée par les troupes indonésiennes, tandis que l'autre mourrait de faim et de maladie, conséquence d'une répression féroce. Les occupants ont alors procédé à une totale réorganisation, mélangeant tous les éléments de la population, et au lieu de 7 villages, sont apparus les 'RK'"(Rukun Keluarga", dans le système d'organisation indonésien représente la plus petite unité, 5 à 6 familles).

3 - En représailles pour une action de la Résitance survenue en décembre de l'année passée, le commandant du Bataillon Zipur 9 fit rassembler la population de Iliomar devant le poste administratif et 17 de ses soldats armés de baionettes massacrèrent 17 hommes de la population, "après des menaces de mort au cas où quelq'un oserait verser une larme ou montrer le plus petit signe de désaccord". Cela a eu lieu à la fin février 1987.

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs

De telles violations massives des droits de l'homme ne sont pas admissibles ni peut-on les oublier ou les cacher. Comment croire aux améliorations propagandées par la diplomatie du pays colonisateur? Ces diplomates, eux, ils n'y croient non plus, car ils savent que la réalité est bien différente.

Réfléchissons sérieusement.

Si le territoire est complètement isolé (car les rares visiteurs sont toujours bien choisis et bien accompagnés), s'il y a une résistance armée et une résistance culturelle profondes à l'occupation, si l'armée indonésienne a plus de 25.000 soldats stationnés au Timor Oriental, comment est-il possible de croire que la situation des droits de l'homme s'améliore?

S'il y a toujours des milliers de disparus et de prisonniers, quelle peut être l'influence réelle de l'action du CICR qui n'est autorisé qu'à visiter deux prisons à Dili, deux autres à Jakarta?

Si la population ne peut vivre que là où l'occupant le permet, si une langue et une culture étrangères lui sont imposées, de quel "développement" parle-t-on quand on fait la comptabilité des kilomètres asphaltés ou des écoles construites?

Si le nombre des postes du programme de contrôle des naissances est supérieur à celui des postes de santé publique, si les couples sont forcés de participer à ce programme ce qui "étant donné l'énorme perte de vies qui s'est déjà vérifiée parmi une population majoritairement catholique (...) assume le caractère d'un génocide" (affirmation de la Conférence Épiscopale Catholique des Etats Unis), si l'on ne peut obtenir des médicaments qu'aux prix du marché noir, si la population continue à mourir de faim et de maladies courantes sans avoir droit à aucun secours, de quelle politique de santé s'agit-il au juste?

Si tout le commerce, les terres à cultiver et la plupart des postes de travail sont accaparés par les indonésiens, à quoi bon parler de l'augmentation du taux des récoltes ou de la production exportée?

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs

M. João Carrascalão, dirigeant de l'UDT, a visité le Timor Oriental deux fois dans ces trois dernières années, la dernière fois pendant le mois de janvier dernier. Il a affirmé il y a quelques jours, devant la Commission de Décolonisation à New York: "La réalité, M. le Président, la réalité derrière les routes, les bâtiments, les écoles c'est que dans ce moment même notre peuple fait toujours face à une guerre d'extermination; notre peuple est emprisonné chaque jour; nos femmes sont violées; notre peuple n'est pas libre dans son propre pays".

Et en plus, il faut dire que ce ne sont pas les indonésiens qui construisent les routes et les écoles. L'armée occupante fait usage d'une institution traditionelle d'aide mutuelle, le 'gotong royong', pour obliger les timorais à travailler pour elle, sans rien leur donner en échange. Pas de nourriture, pas d'argent, il n'y a que du travail et la loi du fusil. Je cite encore un rapport reçu de l'intérieur du pays: "Dans le 'gotong royong', hommes et femmes, vieux et enfants, sont mobilisés tous les jours pour laborer les rizières du petit nombre de privilégiés et des indonésiens, installés ici comme 'autorités'. Après avoir retourné la terre, ils sont forcés à faire le travail réalisé par les buffles avant, c'est-à-dire, la fouler jusqu'à ce qu'elle soit bien empâtée. En plus du travail du labour, il y a encore le sarclage, la coupe de troncs pour la construction des maisons des occupants et de leurs collaborateurs, la garde des cultures du riz (...), la moisson du neli et la récolte du maïs, la garde des buffles du liurai et du hansip. Encore plus, les femmes sont assujeties à un roulement permanent par lequel elles sont forcées à aller offrir leur travail gratuitement (...) dans les maisons des occupants (...). Elles, encore jeunes (...) de 15 à 25 ans, sont obligées, par le moyen d'une rotation permanente, à recevoir dans leur maison les soldats et les autorités occupantes (...). Pour tout 'tentara' intéressé, il suffit de venir au 'Balay-Desa' et de regarder la liste où sont inscrits les noms des jeunes filles en 'service' de jour et aller chez elles. Dans la pratique, c'est tout ceci le programme du 'Gotong Royong' (...)."

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs

Beaucoup de citoyens dans tous les pays du monde entier sont aussi concernés par la situation au Timor Oriental.

Le 28 juillet dernier, 40 sénateurs des Etats-Unis ont adréssé au Sécrétaire d'Etat, M. Georges Schultz, une lettre en lui signalant leur préocupation sur les récentes offensives militaires indonésiennes contre les résistants timorais, ainsi que leur avis sur l'urgence de l'ouverture du territoire. Ils se disent aussi tout particulièrement concernés par la situation des 4 étudiants timorais - Antonino Gonçalves, Abílio Sereno, Joao Freitas da Câmara et Fernando Afonso da Silva - à qui le gouvernement indonésien, malgré des promesses tenues à haut niveau, continue à refuser le droit de sortir de l'Indonésie.

Le 13 août dernier, un êveque portugais, Mgr. Manuel Martins, a témoigné devant la Commission de Décolonisation à New York. Il a dénoncé notamment

"les opérations militaires contre la résistance, les réprésailles contre les populations civiles, le recrutement de jeunes timorais comme auxilliaires des militaires indonésiens dans ces opérations, les arrestations de civils, la concentration des populations dans des camps où elles sont maintenues dans des conditions inhumaines sans possibilité de produire leur propre nourriture, l'occupation systématique des postes-clés des services publics par des indonésiens et la marginalisation des timorais, la politique de planification familiale".

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs

Cette Sous-Commission a maintes fois écouté la voix du peuple du Timor Oriental. Il y a beaucoup d'informations concrètes et fiables, malgré le blocus imposé par l'occupant. Parfois, on prête plus d'attention et de crédit à ceux qui ont la force. Il faut tourner notre attention vers ceux qui ont la raison de leur côté.

La guerre et les violations des droits de l'homme ne cesseront que quand un acte d'autodétermination aura lieu au Timor Oriental. Cette Sous-Commission appuyera bien la tâche difficile du Sécrétaire Géneral si elle regarde en face, sans fermer les yeux, la réalité du Timor Oriental. Ce sera un petit pas vers le respect des droits des hommes et des femmes, des peuples qui luttent pour leur survie. Il faut le faire, pour que l'on mérite aussi le respect de la communauté internationale.

Merci, Monsieur le Président.